https://www.ville-sevran.fr/actualites/inscriptions-lecole-maternelle-2022

# Inscriptions à l’école maternelle 2022

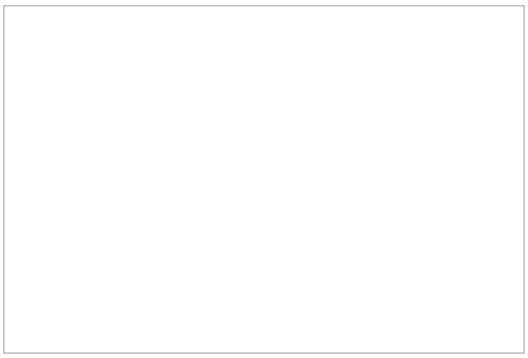

Les **inscriptions à l’école maternelle** pour les enfants nés en 2019 et les **demandes de place en Toute Petite Section** pour les enfants nés en 2020 auront lieu **du 4 janvier au 31 mars 2022**.

Les places en Toute Petite Section étant limitées, les demandes seront traitées en commission en mai 2022.

**Qui ?**

Sont concernés tous les enfants nés en 2019.

**Quand ?**

La période des inscriptions scolaires pour l’année 2022/2023 s’étend du 4 janvier au 31 mars 2022.

**Comment ?**

Pour une admission de votre enfant à l’école maternelle, une pré-inscription est nécessaire auprès de la direction Enfance Enseignement Jeunesse.

**Documents à présenter impérativement :**

- Livret de famille ou extrait d’acte de naissance* de l’enfant
- Pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2019 : carnet de santé avec les 11 vaccins à jour obligatoires (Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite, Coqueluche, Haemophilus B, Hépatite B, Méningocoque C, Pneumocoque, Rougeole, Oreillons, Rubéole)
- Justificatif de domicile* de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, facture téléphone, etc...) + lettre d’hébergement (uniquement si vous êtes hébergé)
- Numéro de téléphone, adresse, nom de l’employeur des parents
- Numéro de téléphone domicile et portable des parents + adresse mail
- Pièce d’identité du représentant légal (père, mère, tuteur)
- Pour les hébergés : Pièce administrative au nom de l’hébergé à l’adresse de l’hébergeant (CAF, CPAM, …)

* Seuls les originaux seront pris en compte.

**Où ?**

**Direction Enseignement Enfance Jeunesse**
**1, avenue de Livry 93270 Sevran**
**Tél. : 01 41 52 41 55**

À télécharger
inscriptions_maternelle_sevran_2022.pdf (.pdf - 1.85 Mo)
Publié le 31 décembre 2021